L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 72. — LE NUMÉRO : CINQ CENTIMES. — VENDREDI MATIN, 16 FEVRIER 1872. — 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
PROPRIÉTAIRES-GÉRANTS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 16 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

— Eugène Tourné, aux magasins de MM. Durand et Labarre, rue Nouvelle-Chartres, de la vente de vins, eaux-de-vie français et étrangers, liqueurs, conserves, bière, Eclair à la vie, etc.

— L. Lesassier, au No. 69 de la rue de Chartres, vendra pour le compte de qui de droit, 50 barils de chaux.

— Hofman, Martin & Co., à leur salle d'encan, rue Chartres—300 lots de meubles, 40,000 lots de cigares pour boucaniers.

— J. McDevitt, au No 36, rue St. Charles—Librairie particulière.

— D. E. Murphy, sur la Levée, au bas du Marché Français—20 barils de pommes de terre.

Attention Spéciale aux Marchands. — La grande vente de vins, eaux-de-vie, etc., aux magasins de MM. Maignaud & Lasserre continuée ce matin, à 10½ heures.

— Pommes de terre. Pommes de terre.—Voir l'annonce de M. D. E. Murphy.

Pour Petites Imprimeries Vous Besoins, Cartes, etc., se faites faire vos cartes au Pelican Printing Office, 113 et 115 rue Bourbon.

THEATRES.

Aujourd'hui Vendredi :

VARIÉTÉS—Grande comédie et Ballet bouffe comiques.

VARIÉTÉS—Schoof for Scandal.

CHARLES—Damon et Pythias.

FRANÇAIS DAN RICE—Place de l'Annonciation, à midi et le soir.

La nouvelle loi d'enregistrement.

La Chambre a passé avant-hier le bill d'enregistrement, déjà voté par le Sénat. Ce bill est celui qui a été présenté par le comité du Sénat comme substitut à la réforme offert par M. Ray. La seule réforme proposée qui enlevait entièrement la nomination des enregistreurs à la trouvée excessivement, et cette proposition nous donne la mesure de ce que nous avons à attendre de la Législature sur les autres questions.

D'après le nouveau bill, le gouverneur conserve le droit de nommer les enregistreurs, de l'avis et du consentement du Sénat, *where it is practicable*. Cette dernière clause a été ajoutée, en faveur, on le pense, de l'ajournement prochain de l'Assemblée. Les élections générales ayant lieu en novembre, et le Sénat devant être élu à la fin du mois, il est clair que le gouverneur se trouve investi du pouvoir de faire les nominations sans aucun contrôle.

D'un autre côté, les fonctions d'enregistreur général de l'Etat sont transférées au Secrétaire d'Etat. M. F. J. Herron, le nouveau fonctionnaire, est comme l'on sait, une créature du gouverneur et peut être révoqué par lui à son bon plaisir.

Voilà donc que nous n'avons rien gagné au change. La nouvelle loi exige, il est vrai, que les enregistreurs remplissent certaines conditions, mais il n'y a, à cet égard, aucune garantie, puisque le gouverneur est seul juge de l'appréciation de ces conditions.

Nous avons dénoncé ce bill lorsqu'il a passé au Sénat, maintenant il n'a pas besoin de devoir lui que de la signature de M. Dumoth. S'il met son veto au bill, la Législature ne trouvera pas le temps de passer une nouvelle loi et nous resterons sous l'empire de l'ancienne.

M. Mencure avait proposé dans la Chambre un amendement qui donnait aux administrateurs locaux le droit de nommer les enregistreurs. Son amendement a été repoussé par 55 voix contre 39, et la section a été adoptée par 56 voix contre 38. Cela indique quelle force et quelle cohésion M. Dumoth a su donner à son parti.

Les seuls représentants carpetbaggers qui ont voté en faveur de la section et parmi lesquels nous sommes surpris de trouver un représentant démocratique de la Nouvelle-Orléans, M. Llambias.

Quant d'ailleurs, le vote sur l'adoption de la section qui maintient au gouverneur le droit de nommer les enregistreurs.

Ont — Abel, Barrett, Barrow, Bentley, Brunt, Brownlee, Brown, Burr, Crawford, Cranshaw, Davidson, Davis, Demas, Dewees, Dowling, Faulkner, Floyd, Gaar, Gatelmann, Harper, P., Harper, W., Hutchinson, Johnson, Kenner, Kinsella, Labauve, Laurent, Llambias, Mahoney, Martin, Marvin, Mathews, McCarty, McDonald, Moore, Murphy, Morris, Murray, Myers, Overton, Quinn, Raby, Riley, Ringgold, Sartain, Smith, Souer, Stampley, Stinson, Tafman, Tournoir, Tureaud, Verret, Washington and Concordia, Waters, Wiltz, Yorke, Young—56.

Nay — Baker, Barker, Broussard, Buckingham, Butler, Cochrane, Darby, Durio, Ellis, Fontelieu, Hyams, Kelso, Scott, B., Scott, J., Meadows, Mercure, Nelson, Pond, Stinson, Thompson, Washington, d'Assomption, Worrall—31.

UN NOUVEAU PROJET D'EXPLOITATION. — Le commerce du coton s'est ému à juste titre d'un projet de loi présenté à la Législature et qui créerait, au profit d'une douzaine de spéculateurs, un impôt de 25 cents par balle de coton, sous prétexte de pesage. On comprend que ceux qui demandent la législature de leur décerner un droit qui irait à pres d'un demi-million de dollars par an, peuvent offrir de jolis dîners du vin aux membres de l'Assemblée, et il donner mille piastres par tête, la seule saison couvrirait trois fois cette somme de fonds. Mais les futurs pesseurs de coton n'ont pas réfléchi que le Mississippi n'est bien près des presses à coton et qu'il leur borne à la patience humaine.

Gants blancs à 75 cts., $1 00 et $1 50, chez Grobld et Nippert.

CONCERT DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. — C'est ce soir que doit avoir lieu, à la salle "Odd Fellows," le second grand concert vocal et instrumental donné par le conservatoire de musique. Le programme comprend un choix varié de morceaux de musique et de chant, exécutés en chœurs par les professeurs et élèves du conservatoire, et se termine par un chant de Weber. Le concert commencera à huit heures.

CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE.—Dimanche 18 février, à 1 heure précise, aura lieu la sixième séance de musique classique à grand orchestre, sous la direction de Mr. Collignon. Voyez le programme aux affiches.

BIBLIOTHÈQUE A L'ENCAN.—Aujourd'hui vendredi, 16 février, à 7 heures du soir, M. Mc Davitt vendra aux enchères publiques, rue St-Charles No 19, une bibliothèque particulière composée d'un grand nombre d'ouvrages, historiques, politiques, biographiques, classiques, livres de droit et autres, en anglais, français, latin et grec. Parmi ces ouvrages se trouvent plusieurs livres précieux, tels que la Vie de Washington par Spark; la vie de Jefferson par Randal; Explorations par le gouvernement des Etats-Unis et beaucoup d'autres productions de grande valeur.

Si une toux est permanente ou orchronique et qu'elle devienne plus forte et plus pénible lorsque le temps se refroidit, c'est un indice Persistence d'une lésion des organes de la réspiration qu'il importe de ne pas laisser développer. En pareil cas l'usage ou deux flacons du Baume Pectoral aux Quinquinas du Docteur Laplace font disparaître l'irritation et arrêtent le développement de la maladie. On trouve ce baume à la pharmacie Laplace, 25 et 26, rue Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies de la ville.

Assortiment complet de masques en carton, or et argent, pour costumes de fantaisie, chez Grobld et Nippert.

Le grand-duc Alexis ne voyage pas incognito les fatigues du long voyage qu'il a entrepris à travers les Etats-Unis, car il a enfin pu voir la célèbre Lampe de sûreté d'Orient, que vend la Société du Gaz, au No 68, rue du Canal, et au No 25, rue Bienville.

Le Brésil guérit positivement la Syphilis. Il n'a manqué son effet dans aucun cas. A vendre par tous les Médecins. Wheelock, Finley et Co., agents généraux à la Nouvelle-Orléans.

Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Grobld et Nippert.

On ne peut songer à orner une cheminée à coudre sans faire un examen approfondi de la machine "Domestic," 102 rue du Canal, chez M. S. Medrenka.

Souscription Patriotique Française

POUR LE RAPPEL DES PRISONNIERS.

La France doit payer, le 1er mai prochain, la quatrième et dernier milliard de l'indemnité de cinq milliards de francs que MM. Jules Favre et consorts ont consentie à la Prusse. Il restera encore trois milliards à payer d'ici au 2 janvier 1874, époque à laquelle, ce que les chefs militaires prussiens appellent aujourd'hui 50,000 soldats du roi Guillaume occuperont encore le sol de la France.

A l'occasion du Nouvel An, des dames alsaciennes ont eu la patriotique idée d'ouvrir une souscription et de faire l'offrande des sommes recueillies au gouvernement français pour l'aider à payer l'indemnité. Cette noble initiative a eu des imitateurs et le Journal *Officiel* de Paris a ouvert une souscription destinée à compléter la libération des départements français. Un comité général des dames de Paris a pris la direction de cette souscription et le mouvement se généralise en France.

De ce côté de l'Atlantique, de généreux esprits ont fait écho aux voix de France et des propositions diverses, tombant au même but, surgissent de divers points des Etats-Unis. A New York, la souscription est commencée déjà.

Pour ce qui nous concerne, tout en applaudissant de tout cœur aux sentiments qui animent les auteurs de ces propositions, nous ne nous faisons pas illusion sur les résultats pécuniaires que peut avoir une souscription de ce genre, et nous croyons que le mieux est de s'en tenir à quelques milliers, et qu'une ou quelques millions mis en regard des trois milliards et demi à payer !

A un autre point de vue, nous ne sommes pas de ceux qui désirent voir payer l'indemnité avec trop de précipitation, et cela pour plusieurs raisons. Nos lecteurs comprendront la principale, sans que nous ayons besoin de l'énoncer. Voici les autres.

Les frais de guerre de la France ont été d'environ deux milliards ; elle aura bientôt achevé de payer deux milliards à la Prusse. Cela fera donc quatre milliards soutirés presque subitement de la circulation, sans parler des pertes incalculables subies par l'agriculture, l'industrie et le commerce. En admettant que les Français, de toutes les classes, soient disposés à sacrifier une partie suffisante de leur avoir pour apporter sur l'autel de la Patrie les trois milliards nécessaires pour libérer les départements occupés, ne vont-on pas que le retrait instantané d'une pareille somme ne laisserait plus un sou de capital disponible dans le pays ? Ne serait-il pas à craindre qu'un pareil sacrifice, aussi insensé que généreux, ne produisit un véritable cataclysme et n'arrêtât les sources mêmes de la production ?

La guerre aura coûté, avec l'indemnité, plus de sept milliards à la France, somme qui représente un titre de la fortune territoriale en France. Ce serait un malheur calculé que de vouloir couvrir une pareille perte avec une seule année de production. Il faut qu'elle soit répartie sur plusieurs années au moyen de l'emprunt. Le paiement des frais de guerre de la France et de 200 millions seulement de l'indemnité a déjà causé une crise commerciale. Il faut ménager le présent dans l'intérêt de l'avenir. La France serait enchaînée que la France s'épuisât pour solder de suite les cinq milliards, car elle pourrait s'armer, bien certaine que son ennemie serait hors d'état de se relever avant de longues années.

Ces observations faites, nous dirons que la souscription dont nous avons parlé doit être considérée comme une manifestation de la valeur des Français, et qu'à ce titre, elle a toutes nos sympathies. Nous tiendrons donc nos lecteurs au courant du mouvement qui vient d'être inauguré à New York et qui se propagera sans doute dans toutes les parties des Etats-Unis et il y a des Français.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—L'*Africaine* a été magnifiquement représentée hier soir, devant l'un des plus brillants auditoires que l'on ait vus depuis longtemps ensemble. S. A. I. le grand-duc Alexis assistait à la représentation. Le prince a paru y prendre un vif intérêt, et il a daigné donner à plusieurs reprises le signal des applaudissements.

La représentation de *Roméo et Juliette* annoncée pour aujourd'hui, est renvoyée à dimanche.

Demain samedi, les *Huguenots*.

UN DUEL A LA BAIE ST-LOUIS.

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :

Baie de St-Louis, Mississippi, 15 février—Un duel a eu lieu près d'ici, à 2 heures de l'après-midi, entre Hon. G. W. Carter, ex-orateur de la Chambre des Représentants de la Louisiane et le colonel de l'armée confédérée du Texas, et le capitaine A. S. Badger, ci-devant de l'armée de l'Union. Ancien chef de police à la Nouvelle-Orléans et brigadier-général de la milice de la Louisiane. Ils se sont battus à la carabine et ont échangé un coup de feu à 60 pas de distance, sans avoir été touchés ni l'un ni l'autre. Les seconds ayant arrangé l'affaire, nos honorables sont retournés en ville dans des véhicules séparés.

D'après ce qui nous a été rapporté, ce duel aurait été déterminé par un article publié dans le *National Republican*, article dont le capitaine Badger se serait formalisé et dont le colonel Carter aurait assumé la responsabilité.

Les fameux fameux chemises françaises de $30, sont maintenant vendues à $27, chez Grobld et Nippert, avec un grand assortiment de faux-cols, au choix, à $3 la douzaine.

GRANDE LIQUIDATION—Nous appelons l'attention des modistes, des couturières et des dames sur le fait que dans la liquidation qui s'effectue au magasin de MM. Leon & Pinnard, rue du Canal, Nos 151 et 153, les rubans, les garnitures pour robes et confections, les franges, les boutons, les velours, les ceintures et autres articles du même genre seront vendus bien au-dessous du prix coutant.

Nous engageons nos lectrices à aller faire leurs provisions.

DENTISTE. — Nous recommandons aux personnes qui ont des dents à sauver ou des dents à faire remplacer, l'avis que le Dr. Allen publie aujourd'hui dans l'*Abeille* et qu'on trouvera dans une autre colonne. Le Dr. Allen, par une pratique laborieuse, a acquis une savante et précieuse expérience, et son habileté est des plus remarquables. Le cabinet du Dr. Allen est rue Dryades, No 12, où il peut être consulté tous les jours.

CHARBON, CHARBON.—M. G. W. Tucker, marchand en gros de charbon de Pittsburg, rue Perdido 31, a à vendre aux prix du marché une grande consignation de charbon.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à pointe de chaînette. Elle se vend au No 102, de la rue du Canal.

UN BIJOU est un remède découvert récemment, lequel soulage instantanément et guérit d'une manière permanente la névralgie. Wheelock Finley & Co. agents généraux à la Nouvelle-Orléans. En vente chez tous les pharmaciens.

LA GÉNÉRALE CLUSERAT. — Le *Messager franco-américain* publie en qui suit au sujet de cet ex-commerçant, mais nous confirmons en rien dit pas ce qu'il est devenu.

On a fait courir les bruits les plus extravagants sur les aventures de l'ancien chef de la Commune. Un journal prétendait que M. Cluseret, qui a été vu à Londres, était parti pour l'Amérique. Un autre journal prétendait que M. Cluseret était à Genève. Nous sommes en mesure de donner à ce sujet les renseignements les plus certains et les plus précis.

Les journaux de Londres prétendent que M. Cluseret est parti pour l'Amérique. Ce n'est pas exact. M. Cluseret est à Genève, où il est arrivé le 28 janvier dernier. Il y est venu pour voir sa femme et ses enfants, qui habitent cette ville depuis le mois de septembre dernier. Il a trouvé sa famille dans un état de misère profonde. Sa femme et ses enfants sont réduits à la plus grande détresse. Ils ont vécu pendant plusieurs mois des secours que leur a donnés la charité publique. Ils ont été obligés de vendre leurs meubles pour payer leur loyer. Ils ont été obligés de vendre leurs meubles pour payer leur loyer. Ils ont été obligés de vendre leurs meubles pour payer leur loyer.

M. Cluseret a été obligé de vendre ses meubles pour payer son loyer. Il a été obligé de vendre ses meubles pour payer son loyer. Il a été obligé de vendre ses meubles pour payer son